



20 Novembre
Journée universelle des droits de l'enfant

10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

FAIRE CONNAISSANCE AVEC MADAGASCAR

Vous connaissez déjà FMSI ? Les Frères Maristes sont présents dans quatre-vingts pays. Enfants, adolescent(e)s, jeunes et adultes comme vous, dans différentes parties du monde, parlent la même langue : la langue [mariste](#). Avec Marie, nous réalisons le rêve de Marcellin Champagnat. 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, ...

Nous connaissons aujourd'hui un pays qui est une grande île ; elle se trouve près du Mozambique. Ne perdez pas de temps, trouvez plus d'information sur Madagascar [ici](#).

C'est le devoir de l'État de protéger ses citoyens, en particulier les plus vulnérables, comme l'indique particulièrement la [Convention sur les Droits de l'Enfant](#). Nous vous présentons une recommandation qu'a faite l'ONU à Madagascar : « *Renforcer les moyens sociaux pour faire face au problème des enfants qui ne vont pas à l'école et promouvoir leurs droits. Redoubler les efforts pour améliorer l'éducation primaire gratuite pour ses concitoyens et pour aider les enfants qui ont été affectés par la crise politique qu'ils ont subie à l'école primaire. Renforcer le cadre légal pour combattre et éradiquer les pires formes de travail des enfants grâce à des moyens législatifs et des campagnes de sensibilisation* ».

Les adolescent(e)s et les jeunes maristes de Madagascar ont beaucoup à dire sur leur réalité sociale. Madagascar fut examinée par le [Conseil des Droits Humains](#) en 2014.

Convention relative aux Droits de l'Enfant - Article 18

1. Les Etats parties s'emploient de leur mieux à assurer la reconnaissance du principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement. La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant.

2. Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la présente Convention, les Etats parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants.
3. Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour assurer aux enfants dont les parents travaillent le droit de bénéficier des services et établissements de garde d'enfants pour lesquels ils remplissent les conditions requises.



« Madagascar est une île pleine de ressources naturelles, les faunes et flores sont magnifiques. C'est dans ce pays sublime que je vis. Malheureusement, mon pays traverse de nombreuses difficultés comme l'insécurité, la famine, le chômage, la violence ... Cette réalité vient de l'instabilité et, qui sont les victimes ? On ne leur accorde aucune attention, on ne respecte pas leurs droits.

D'après mes observations, nous les enfants malgaches, nous traversons de nombreuses difficultés en termes de droits des enfants. Le taux des non scolarisés et l'abandon scolaire ne cesse pas d'augmenter. Les parents n'ont pas assez d'argent pour payer les frais de scolarité, et les enfants quittent l'école pour travailler et aider les parents. Cette situation entraîne

aussi d'autre problèmes chez les enfants, il y a ceux qui vont à la prostitution (les jeunes filles), en pensant d'avoir facilement de l'argent, le vol pour certains, ce qui produit évidemment de l'insécurité, il y a aussi ceux qui prennent de la drogue. Enfin, à Madagascar, seulement quelques droits sont respectés et bien vus par tout le monde, mais on essaie quand même de faire le mieux pour que ces droits soient respectés et soient compris. Il y a des organisations et des associations qui travaillent pour promouvoir les droits des enfants ». **MAMIARIMANITRA Fanambinana Jaquelina, 15 ans.**



« De nombreux enfants Malgaches souffrent de la malnutrition, il y a ceux qui n'ont pas l'opportunité d'aller à l'école, surtout les enfants de la campagne. Je constate qu'il y a plusieurs droits mais on ne les respecte pas, comme le droit de s'exprimer librement, droit à la santé, droit de vivre avec les parents, ... Cependant, il est encore difficile de les appliquer. Ce non-respect des droits des enfants a des conséquences négatives pour leur avenir, ça peut être un mauvais comportement, la délinquance. Par contre, si on respecte ces droits, les enfants pourront avoir une bien meilleure vie, et ils ont la possibilité d'avoir un avenir plus sûr et formidable ». **RAKOTOARIMANANA Fanilo Antenaina, 15 ans.**



« On nous a dit qu'on appelle enfants tous ceux qui ont moins de 18 ans et il n'y a pas de distinctions ni de différences. Il faut penser que tous les enfants ont la même réaction lorsqu'on les touche, et ils pleurent lorsqu'on leur fait du mal. Et en plus ces enfants ont surtout les mêmes droits et ils ont besoin de respect.

Dans mon quartier, l'interdiction de faire travailler les enfants n'est pas respectée, beaucoup ne vont pas à l'école. Ils sont obligés de travailler pour nourrir la famille, aider les parents.

Les petits garçons deviennent porteurs, vendeurs (au marché) et les fillettes sont chargés de faire les tâches ménagères de la famille. Mais, il y a des cas qui me font devenir triste, il y a des parents qui font des contrats avec un patron et les salaires vont

directement chez eux. Les parents sont heureux avec l'agent, avec le salaire tandis que c'est l'enfant qui souffre beaucoup dans son travail et qui ne reçoit rien. Il y a encore beaucoup de droits qu'on ne respecte pas, mais ce ne sont que des exemples ». **RAOLIJON Nandrianina Prisca Jenny, 15 ans.**

Félicitations à ces adolescent(e)s qui ont le courage de parler des problèmes de leur pays. Malheureusement, de telles situations arrivent dans d'autres pays. Connaissez-vous la situation sociale de votre pays ?

À la [FMSI](#), on aimerait recevoir votre opinion ; pour cela, vous pouvez laisser votre commentaire sur [la page Facebook](#) de la Fondation.

Nous vous invitons à réfléchir sur les importantes questions qui se rapportent à l'enfance de votre pays et du monde.

Restons en contact et à demain !

